

Avis de constitution

SOCIETE « LA FERME DE SONGON » en abrégé « LFDS »

Siège Abidjan, Commune de SONGON, quartier
GODOUME, non loin de la nouvelle Mairie, Lot 262, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/10/2023 et enregistrés au CEPICI le 19/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME DE SONGON » en
abrégé « LFDS »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en Côte d'ivoire :

- Élevage de volaille;
- Production d'œufs, de poussins, de poulets de chair;
- Toutes autres activités liées a l'élevage;
- Production de potager;
- Agro transformation ;
- Production pisciculture;
- Import-Export.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industriels, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement a l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'a tout objet similaires ou connexes et susceptible d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Commune de SONGON, quartier
GODOUME, non loin de la nouvelle Mairie, Lot 262, Ilot 34

Dirigeant(s) M DIOMANDE CHEICK HAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06279 du 31/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77427/GTCA/RC/2023 du 31/10/2023

